

Madeleine-de-Verchères

ÉCOLE PRIMAIRE
CSSDM

PROJET D'ORDRE DU JOUR Conseil d'établissement – École Madeleine-de-Verchères 1^{er} décembre et 18h

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum
2. Désignation d'un secrétaire
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (14 octobre 2025)
 - 4.1. Suivi au procès-verbal
5. Formation obligatoire membres CÉ (formulaire d'attestation)
6. Critères de sélection Direction école
7. Contenu obligatoire (développement des compétences personnelles et sociales) (approbation)
8. Résolution vouvoiement (approbation)
9. Activités éducatives, culturelles ou sportives (approbation)
10. Suivi sur le budget
 - 10.1. Culture à l'école
 - 10.2. Budget CÉ
11. Points d'information/rapports
 - 11.1. Direction
 - 11.1.1. Photo scolaire
 - 11.1.2. Projet éducatif
 - 11.1.3. Comité vert
 - 11.2. Personnel enseignant
 - 11.3. Service de garde
 - 11.3.1. Adoption des règlements
 - 11.4. Représentant du comité de parents (s'il y a lieu)
 - 11.5. OPP
12. Levée de la séance

Présidence

Direction